

Décisions du Maire
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
Décision n°DM-2021-45

Direction Finances - Programmation

**OBJET : MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT
DES DROITS DE PLACE DES MARCHES FORAINS ET MANIFESTATIONS
FESTIVES**

Monsieur le Maire d'Annonay

Vu la décision n° 242/2008 du 7 octobre 2008 portant sur la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits de place des marchés forains et manifestations festives,

VU la délibération n° 96-2020 du 03 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire conférée par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 18 mars 2021,

REÇU À LA
DECIDE SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

15 AVR. 2021

Article 1 :

La décision de création n° 242/2008 du 7 octobre 2008 de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place des marchés forains et manifestations festives est modifiée comme suit :

- Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie Principale d'Annonay

Fait à Annonay, le 8 avril 2021

Le Maire

Simon PLENET

Transmis en sous-préfecture le : 15/04/2021

Identifiant télétransmission :

Le Trésorier Principale
Christian Jullien
07.04.2021
TRESORERIE PRINCIPALE
ANNONAY
07.04.2021